



## COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS

de la semaine n° 42 du 17/10/2017

La période du 6 au 13 octobre a été caractérisée par des températures proches de la normale accompagnées de fréquentes périodes de pluies et peu d'ensoleillement. Ces conditions ont été moins bénéfiques à une forte diminution de l'humidité des grains que les semaines précédentes.

Les variétés précoces (Es Albatros, Es Crossman, Es Météorit, NK Falkone, Kalientes, LG30215, Ricardinio, Rs Rutheo, Sunshinos) ont vu leurs teneurs en humidité diminuer de 1,4%. En moyenne avec ce type de variétés, les parcelles implantées avant le 30 avril ont une teneur en humidité de 29,5%.

A cette date, dans nos sites de prélèvement, nous comptabilisons encore 3 parcelles qui sont sous les 28% (Couthuin, Naast et Thorembais). Les autres parcelles dont le maïs avaient atteint des teneurs en humidité inférieures à 26% la semaine précédente, ont déjà été récoltées.

Pour les variétés un peu plus tardives et plus fréquemment valorisées en grain humide (Agropolis, LG31276, Millesim, P8134,...), la perte d'humidité a été de 1,5%. La moyenne pour ce type de variétés est actuellement de 31,5%.

Pour les parcelles encore destinées au grain humide, il est nécessaire de récolter sans tarder. La majorité des parcelles implantées avec des variétés recommandées reste indemne de fusariose et de verse.

Régions agricoles	Teneurs en humidité du grain			
	Variétés précoces à sécher		Variétés habituellement utilisées en grain humide	
	Sem 41 2017	Sem 41 2016	Sem 41 2017	Sem 41 2016
<b>Région limoneuse et sablo-limoneuse ouest</b> ( Ath, Baudour, Ellezelles, Sirault, Naast, Villerot)	25,5 à 33%	24 à 32%	28 à 35%	28 à 36%
<b>Région sablo-limoneuse centre</b> (Corroy-le-Grand, Ittre, Lillois, Mont St Guibert)	28 à 33%	25 à 32%	30 à 35%	28 à 35%

<b>Région limoneuse centre</b> (Beauvechain, Bothey, Ernage, Folx-les-Caves, Rebecq, Sombreffe, Thoremçais)	<b>27 à 33%</b>	<b>25 à 32%</b>	<b>29 à 35%</b>	<b>29 à 36%</b>
<b>Région limoneuse Est, Nord</b> <b>Région herbagère</b> (Antheit, Couthuin, Eben-Emael et Waremmes)	<b>26 à 33 %</b>	<b>23 à 30%</b>	<b>29 à 35%</b>	<b>27 à 34%</b>

Communiqué de la Cellule vulgarisation du Centre pilote maïs  
Mardi 17 octobre 2017